

# RAPPORT ANNUEL 2013

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA  
Capital: CHF 150 000 000

Siège Principal et Direction Générale  
Via Giacomo Luvini 2a, 6900 Lugano  
Tél. +41 58 855 30 00  
Fax +41 58 855 30 15

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Piero Melazzini**

Président

**Flavio Pedrazzoli**

Vice-président

**Plinio Bernardoni**

Secrétaire

**Giovanni Ruffini**

**Kurt Spinnler**

## DIRECTION GÉNÉRALE

**Brunello Perucchi**

Président de la Direction générale  
(jusqu'au 31 décembre 2013)

**Mauro De Stefani**

Vice-Président de la Direction générale  
Responsable de la division Front-office  
(jusqu'au 31 décembre 2013)

Président de la Direction générale  
(à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014)

**Paolo Camponovo**

Membre de la Direction générale  
Responsable division Logistique

**Mauro Pedrazzetti**

Responsable de la division Crédits, Comptabilité, Marchés

**Roberto Mastromarchi**

Responsable de la division Produits et Services

## RÉVISION INTERNE

**Alberto Bradanini**

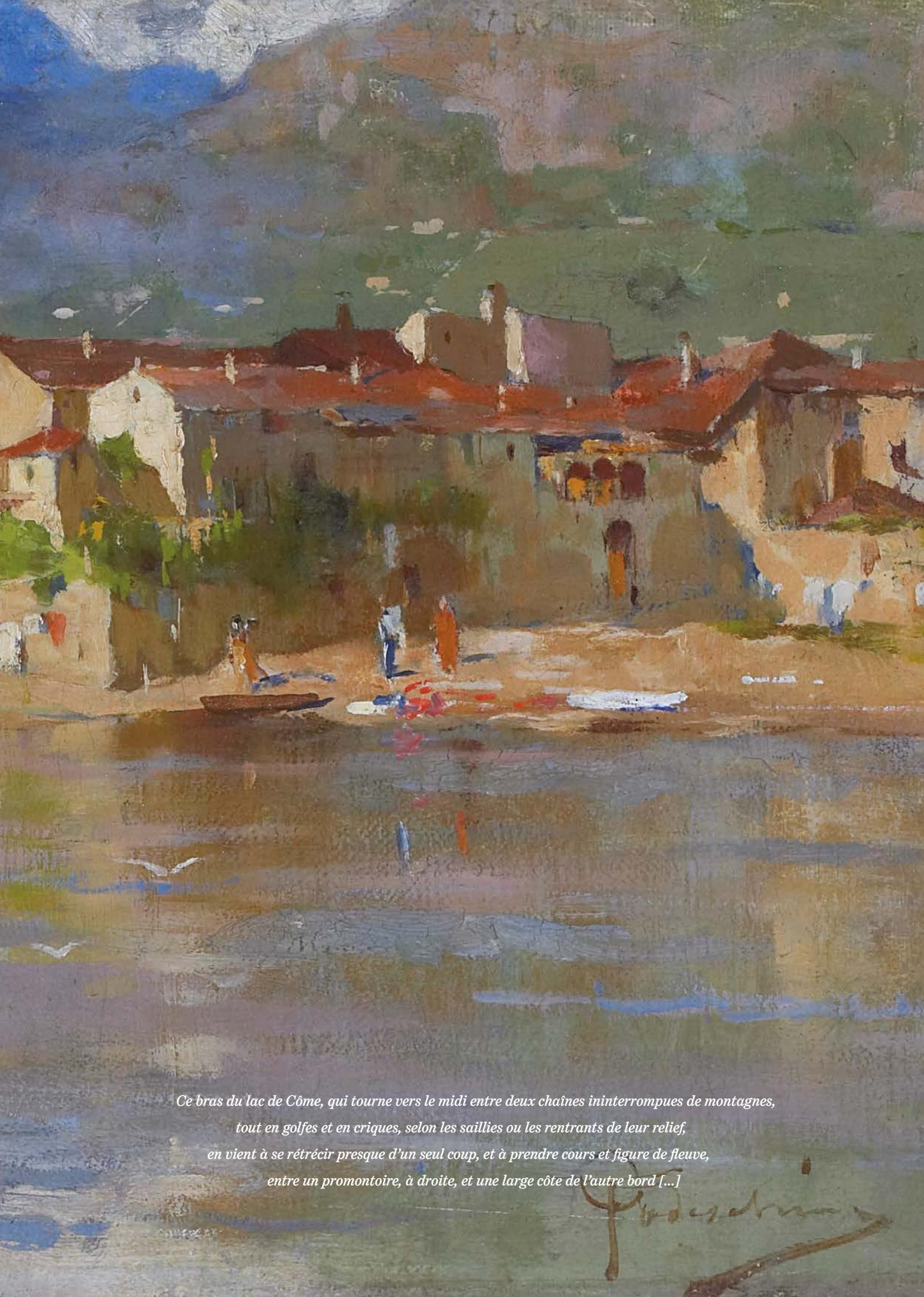
Directeur

## BUREAU DE RÉVISION

**KPMG SA**

Zurich





*Ce bras du lac de Côme, qui tourne vers le midi entre deux chaînes ininterrompues de montagnes, tout en golfes et en criques, selon les saillies ou les rentrants de leur relief, en vient à se rétrécir presque d'un seul coup, et à prendre cours et figure de fleuve, entre un promontoire, à droite, et une large côte de l'autre bord [...]*

*Franceschini*

Ce fascicule est disponible  
en italien, en allemand, en français et en anglais.  
La version allemande de la préface du Président  
a aussi été traduite en romanche.

## SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

9

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2013

15

COMPTE ANNUEL 2013

21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

22

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2013

24

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2013

26

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2013

29

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

56

NOS PRODUITS ET SERVICES

59

ALESSANDRO MANZONI  
AMOUREUX DU PASSÉ ET GRAND NOVATEUR  
DE LA LANGUE ITALIENNE

I

Les deux registres spirituels de Manzoni

III

Manzoni, notes d'histoire culturelle

XI

Le «cheminement» d'Alessandro Manzoni vers l'italien et la définition  
de l'italien moderne, langue (presque) commune à tous les Italiens

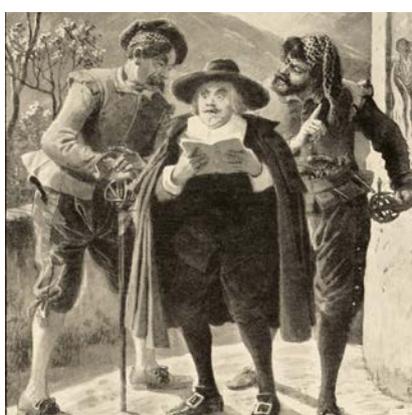
XXI

Manzoni et la Suisse

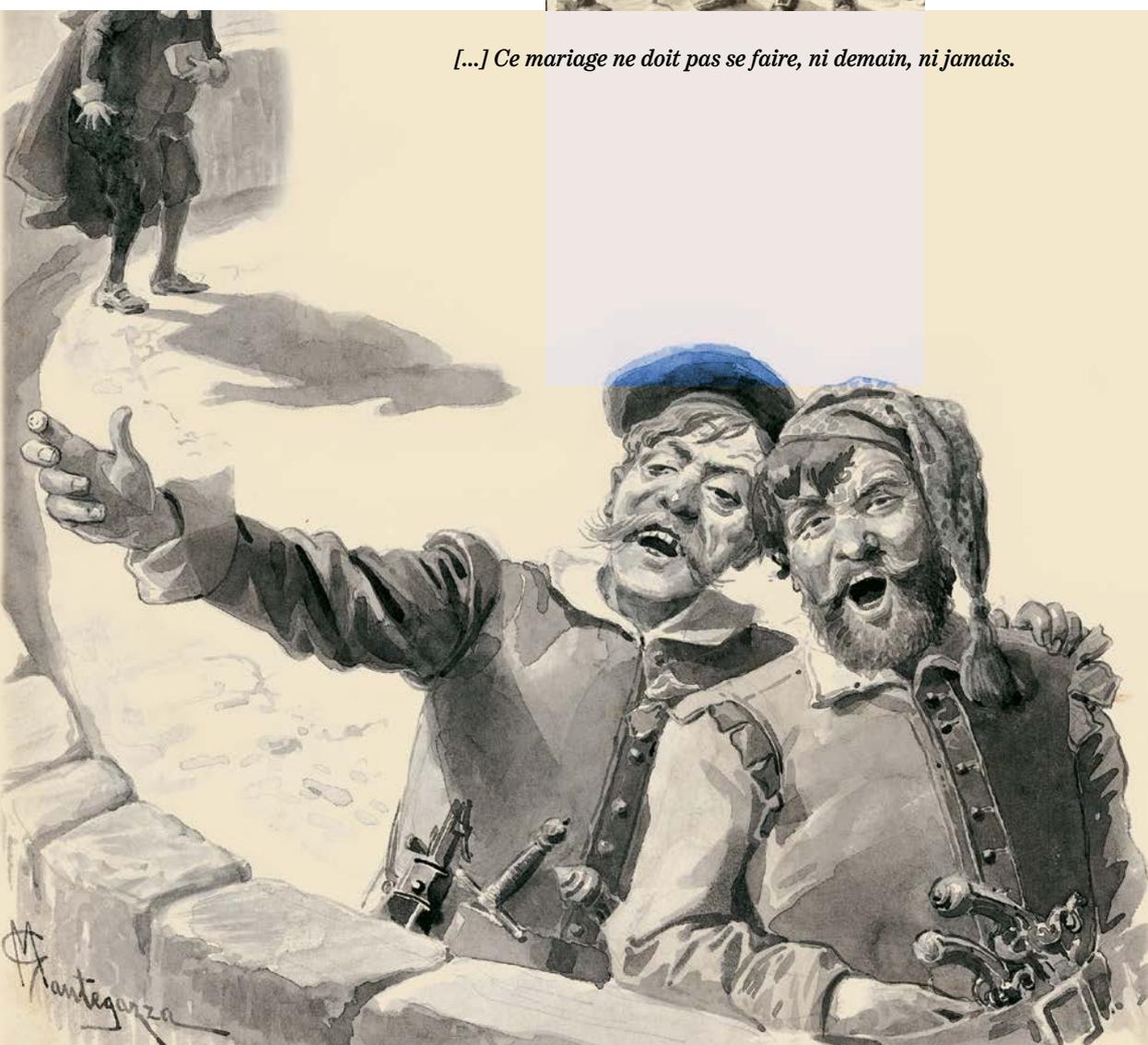
XXXI

Le Musée Manzoni à Lecco

XLI



*[...] Ce mariage ne doit pas se faire, ni demain, ni jamais.*



**Citations:**

la source des citations se trouve en page XLVII du volet culturel.

**Image en page double:**

Giovan Battista Todeschini,  
*Pescarenico*,  
seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle,  
huile sur toile, 30 x 40 cm

**Illustrations de:**

Giacomo Mantegazza  
(1853–1920) tirées de  
Alessandro Manzoni,  
*I promessi sposi*,  
Cattaneo éditeur,  
Oggiono, 2009.

## PRÉFACE DU PRÉSIDENT

La tradition veut que, à chaque changement de calendrier, l'on jette un regard vers le passé, et ce regard, depuis quelque temps, ne peut se faire sans évoquer la crise qui a mis à dure épreuve le système de production dans son ensemble, provoquant une véritable récession qui a appauvri la population, et a même entraîné, parfois, des instabilités politiques et sociales. L'économie demeure stagnante, même si les Etats-Unis enregistrent une lente reprise, et que l'Europe affiche, çà et là, quelque signe de redémarrage, notamment dans les pays du Nord. Quoi qu'il en soit, le processus de normalisation demandera du temps: c'est, pour le moins, ce que disent la plupart des économistes.

La Suisse n'a que peu, voire guère, souffert de la crise, faisant ainsi figure d'exception qui confirme la règle.

Le PIB en 2013 a considérablement progressé, surtout au second semestre, ce qui augure bien de l'année 2014.

Les exportations, durant l'année examinée, ont eu le vent en poupe, le chômage est resté près de son niveau physiologique, avec cependant quelques disparités d'un canton à l'autre. L'inflation est totalement absente, et les taux d'intérêt demeurent stables et proches de zéro.

La situation économique florissante de la Suisse – à laquelle s'ajoutent la fiscalité attrayante, l'efficacité de la bureaucratie, l'absence de corruption, les lois simples, claires et réduites à l'essentiel – a attiré plusieurs entreprises étrangères qui ont choisi ce pays pour délocaliser leurs activités. Les étrangers, frontaliers ou autres, travaillant sur sol helvétique sont demeurés nombreux en 2013 aussi. Ces personnes, physiques ou morales – dont bon nombre sont italiennes – enrichissent notre pays grâce à leur travail tenace, à leur expérience et à leur génie.

La construction d'habitations s'est encore développée pour satisfaire les exigences immobilières des résidents en premier lieu et, en second lieu, de nombreux étrangers qui sont – fait non négligeable – pour la plupart aisés. L'augmentation des constructions a été plutôt considérable et ce, malgré les mesures restrictives introduites par les autorités envers les banques, afin qu'elles fassent preuve de davantage de circonspection dans l'octroi de prêts hypothécaires, dans le but de limiter les cas d'insolvabilité. L'initiative Weber qui contingente le nombre de résidences secondaires à 20 % par commune a obtenu les effets désirés de ralentissement des constructions.

L'épineuse question de la fiscalité des capitaux placés en Suisse par les ressortissants américains n'a pas encore été résolue. Il existe cependant un modèle dont le contenu pénalise fortement les établissements de crédit, ainsi que les intermédiaires financiers et fiduciaires. Quoi qu'il en soit, lorsque la substance sera définie et que l'ensemble sera approuvé, il sera possible de mieux argumenter, en toute connaissance de cause.

Les négociations pour la régularisation des capitaux détenus en Suisse par les résidents d'autres Etats européens, y compris ceux faisant partie de l'Union européenne, restent ouvertes. En ce qui concerne l'Italie, au-delà de l'aspect fiscal que nous venons d'évoquer, il demeure des problèmes de différents types à résoudre, notamment au

sujet des travailleurs frontaliers et de la révision de leur imposition. Ces thèmes sont complexes, difficiles à affronter et délicats, et leur résolution exige du temps. Certains même auront un fort impact sur le développement futur de l'activité bancaire suisse.

L'incertitude et la complexité des thèmes évoqués, avec les répercussions négatives que cela comporte, la solidité du franc et les taux d'intérêt constamment à zéro, que nous avons évoqué ci-dessus, sont les principaux éléments qui ont préoccupé les banques helvétiques, indépendamment de leur taille, en les amenant à mettre en place un processus de restructuration apte à maintenir l'emploi et à garantir une certaine rentabilité pour les années futures.

Cette approche, la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA l'a adoptée aussi en 2013, et l'a appliquée résolument, en économisant chaque fois que les circonstances le permettent, à l'image du chirurgien chevronné qui, en cas de nécessité, n'hésite pas à réséquer ce qui peut l'être. La banque a cherché en outre à intensifier les opérations, soupesant avec prudence la rentabilité des transactions.

Les chiffres sont éloquentes et révèlent que l'afflux de fonds – ce poste étant représentatif de l'activité bancaire – a augmenté par rapport à l'année précédente. Les crédits à la clientèle ont eux aussi augmenté, les prêts hypothécaires en particulier. La BPS (SUISSE) a fait preuve de son attention habituelle, dans les régions où elle est présente, envers les particuliers et les PME, sans toutefois négliger les autres entités. En d'autres termes, elle a suivi la manière de procéder de toujours de sa maison mère italienne, Banca Popolare di Sondrio.

Le bénéfice net de l'exercice, s'il n'est pas phénoménal, est néanmoins supérieur à celui de 2012 et ce, grâce aux choix de la banque dont nous parlions ci-dessus, qui parfois furent douloureux, mais nécessaires.

Dans le courant de l'année 2013, les agences de Saint-Gall et de Bâle-Ville ont été fermées. Les activités régionales respectives ont été confiées aux succursales de Zurich et de Bâle. En revanche, la représentation de Neuchâtel a été transformée en succursale, et le Contact Center est devenu une unité virtuelle, prenant le nom de Direct Banking; ainsi, la structure opérationnelle de la banque helvétique (BPS SUISSE) est de 20 unités en Suisse, auxquelles s'ajoutent le guichet virtuel et la succursale étrangère de Monaco. Nous souhaitons pouvoir concrétiser dans un délai raisonnable notre intention de développer le réseau de guichets, en ouvrant des succursales dans des centres intéressants de la Suisse romande, ouvertures qui seront envisagées selon l'évolution de la succursale de Neuchâtel. Nous procéderons, cela va de soi, aux évaluations qui s'imposent et nous agirons en conséquence.

En guise de conclusion pour les considérations exposées, nous adressons nos pensées tout d'abord à M. Brunello Perucchi qui, le 31 décembre dernier, a quitté la présidence de la Direction générale de notre banque pour prendre sa retraite. Je lui adresse, en mon nom et en celui de la banque, un remerciement particulièrement chaleureux pour l'excellent travail effectué pendant plus de 14 années passées à la tête de l'établissement. Nous lui souhaitons de tout cœur une longue et sereine retraite, au sein de sa

famille. Nous sommes certains que M. Perucchi franchira souvent le seuil de ce qui fut et demeure sa banque, où il a cultivé les qualités du bon banquier, en les transmettant au reste du personnel.

Nous souhaitons également bien des satisfactions, tant sur le plan professionnel que personnel, à son successeur, M. Mauro De Stefani. Il saura, nous en sommes convaincus, être à la hauteur de son prédécesseur.

Nous remercions les représentants de l'Administration, de la Direction générale et des différents services, ainsi que tout le personnel pour le dévouement dont ils ont fait preuve, jour après jour, chacun dans son domaine.

Nous exprimons ici notre vive reconnaissance pour l'organe de surveillance, la FINMA – l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers –, entre autres pour la disponibilité et la considération dont elle a fait preuve envers notre établissement.

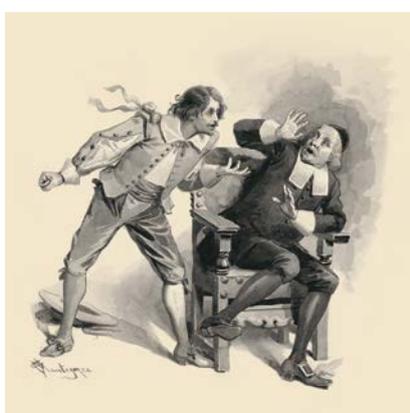
J'exprime ma vive gratitude à la clientèle qui, je le souhaite, continuera à nous choisir pour ses opérations et à nous considérer comme étant à leur disposition pour leurs besoins en services bancaires.

A tous, je souhaite santé, sérénité et prospérité en cette année 2014.

Lugano, 1<sup>er</sup> janvier 2014

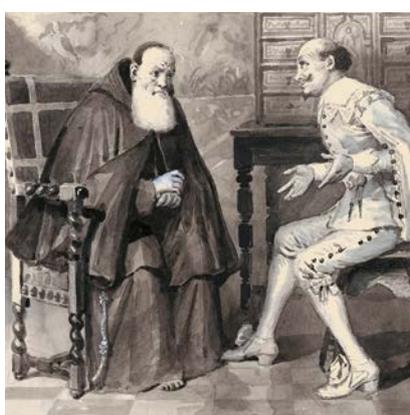
Le Président  
**Piero Melazzini**





*Je vous promets que je fais une sottise, si vous ne me dites pas son nom dans l'instant.*





*Deux pouvoirs, deux têtes chenues, deux expériences consommées se faisaient donc face.*



## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2013

Dans l'ensemble, la situation économique s'est améliorée un peu partout et, si quelques réserves et incertitudes intrinsèques demeurent, l'horizon s'est éclairci.

La politique monétaire extrêmement accommodante a permis de limiter les effets de la crise financière qui a démarré en 2007/2008, en faisant gagner du temps et en conjurant le risque d'une spirale descendante ravageuse pour les économies développées.

Bien que le virage soit amorcé, la prudence des banques centrales demeure palpable. Aux Etats-Unis, la mise en œuvre du tapering a été reportée à plusieurs reprises. Au fond, il ne s'agissait pas de priver la finance d'oxygène, mais plutôt d'interrompre une émission surabondante de monnaie. Pour finir, les autorités ont opté pour une réduction limitée de l'impulsion à l'économie, ne serait-ce que pour signifier aux marchés que l'état d'urgence est terminé. La nomination du nouveau président de la Fed reflète la continuité de cette politique marquée par la prudence. D'ailleurs, les Etats-Unis affichent une bonne croissance du PIB, malgré quelques disparités sectorielles et régionales.

Le Japon qui, après des décennies de stagnation, avait pris la décision d'«américaniser» la politique monétaire en dévaluant fortement le yen a vu cette manœuvre porter immédiatement ses fruits. La Bourse a réagi positivement en affichant un résultat exceptionnel.

L'Europe, pour sa part, se trouve toujours au milieu du gué. La bonne nouvelle étant que, grâce au rôle et à la marge que la Banque centrale européenne s'est données, elle en a franchi la partie la plus délicate: résoudre la phase aiguë de la crise souveraine. L'économie présente d'importantes disparités, notamment entre l'Allemagne et les pays méditerranéens, ce qui empêche la mise en place de politiques uniformes. Pour que la reprise puisse redémarrer, il faudrait miser sur la consommation et la productivité, mais la rigueur bloque les impulsions du secteur public, alors que le secteur privé souffre des difficultés d'accès au crédit. Paradoxalement, c'est la zone la plus faible qui a la monnaie la plus forte.

La Chine, pour la première fois, connaît une situation complexe et contrastée. La croissance a perdu ses deux chiffres, le système financier paraît moins résistant, et des bulles spéculatives menacent d'éclater. Les efforts des autorités se focalisent sur la recherche d'un équilibre différent, plus axé sur la consommation interne que sur les exportations.

Les économies émergentes ont souffert d'un recul des investissements étrangers et la situation exige une certaine prudence. Les pays jouissant d'une certaine stabilité politique devraient toutefois bénéficier de l'accélération des économies américaine et japonaise notamment, ainsi que de la bonne tenue de la Chine.

Dans un contexte aussi complexe que celui que nous venons de décrire, la Suisse représente, une fois encore, une exception tout à fait appréciable. En effet, notre pays, frôlé par la crise, n'est pas pour autant entré en récession, notamment grâce à la diversification de son économie. La croissance du PIB s'est accélérée peu à peu en cours d'exercice, et les perspectives restent bonnes. Parmi les atouts traditionnels de la Suisse, nous citons la politique favorable à l'initiative privée, l'attention constante pour la recherche et l'innovation, la pression fiscale modérée et la disponibilité de services d'excellence, dont ceux offerts par le secteur bancaire. Sous cet éclairage, on peut donc comprendre l'atout considérable que conserve le «système pays».

Et l'économie paraît avoir maintenant absorbé la brusque et importante réévaluation du taux de change intervenue en pleine crise, que la Banque Nationale a contrecarrée avec succès avant qu'elle ne devienne insoutenable. L'opération ne s'est pas faite sans douleur, surtout pour certains secteurs. Par ailleurs, l'absence d'inflation a contribué, au fil du temps, à ce que le rapport de change réel se rapproche du rapport nominal face aux autres principales devises.

La Banque Nationale Suisse a déclaré qu'elle n'entendait pas baisser le niveau de vigilance. Le taux plancher d'intervention du franc face à l'euro sera donc maintenu.

En raison de la surchauffe des prix dans certaines régions, et malgré les mesures restrictives adoptées par les banques en matière de crédits hypothécaires, c'est surtout le secteur immobilier qui a préoccupé des autorités de surveillance; celles-ci, considérant les douloureuses retombées de ce type de situation dans les années 1990, ont donc concentré leurs efforts sur la lutte contre la formation d'une bulle spéculative.

L'idéal serait, à notre avis, d'amorcer une légère hausse des taux d'intérêt, laissant aux marchés, en partie du moins, le soin de trouver un nouvel équilibre. Toutefois, la crainte d'une nouvelle et importante revalorisation du franc domine, ce qui laisse penser que l'introduction de nouvelles contraintes réglementaires est imminente.

Cette situation, faite d'un amalgame de politique monétaire très expansive et d'amélioration des fondamentaux, a profité aux marchés boursiers qui ont ainsi affiché des résultats excellents, voire extraordinaires, à l'instar de leur homologue japonais. Une capitalisation plus étoffée a également produit des effets positifs indirects, tant pour les investisseurs que pour les épargnants. Quant à l'avenir, les opinions sont comme toujours partagées: notamment en ce qui concerne les cours tendanciels de l'or, bien refuge par excellence qui a perdu, au cours de l'année 2013, un quart de sa valeur.

Cette année, on saura si la crise est réellement derrière nous, et si le cycle favorable est durable.

Le système bancaire suisse a vécu des mois fébriles à cause des thèmes du secret bancaire, notamment après les négociations en matière fiscale avec les Etats-Unis. A ce sujet, les instituts helvétiques se sont vu proposer la possibilité d'adhérer à un programme de coopération avec les autorités américaines qui, différencié par catégories, pourrait avoir des répercussions considérables sur les établissements de crédit concernés.

Les problèmes de couverture des finances publiques semblent avoir consolidé la sensibilité à propos de ces questions. En ce qui concerne l'OCDE, on a pu constater l'affirmation de l'échange automatique d'informations qui s'impose comme nouveau modèle pour la coopération fiscale internationale. La Suisse, à l'instar de nombreux autres pays, a signé ce modèle qui pourra être désormais adopté dans les nouvelles conventions contre les doubles impositions ou lors de la révision des conventions existantes.

La Weissgeldstrategie, ou stratégie de l'argent propre, impliquera nécessairement la condition d'offrir à la clientèle la possibilité de régulariser ses avoirs non déclarés. C'est aussi sur ces bases que se développeront les accords futurs avec les pays limitrophes.

Diverses questions importantes demeurent cependant ouvertes, en particulier avec l'Italie; il s'agit notamment de la double imposition, des listes noires, de la question du traitement des frontaliers et du statut de l'enclave italienne de Campione.

Au niveau européen, des négociations ont été entamées pour la révision des accords en matière de fiscalité de l'épargne et pour les questions institutionnelles. En contrepartie et à juste titre, la possibilité a été demandée d'accéder aux marchés étrangers pour les établissements financiers suisses sur la base de l'application de normes équivalentes de protection des investisseurs et épargnants, le maintien des bons rapports de voisinage demeurant primordial.

Le retour à la normalité, la faculté de penser aux clients et aux affaires, de nous concentrer, en définitive, sur notre travail dans un contexte que l'on souhaite certes pas immobile, mais qui puisse profiter d'un horizon suffisamment dégagé dans le court terme: voilà ce que nous appelons de nos vœux, comme jamais.

Dans le secteur de la banque de détail, la nécessité s'est fait sentir de nous adapter aux habitudes de la clientèle, qui fait de moins en moins appel aux services des guichets bancaires, malgré la prolongation des horaires d'ouverture. Cette tendance ressentie à l'échelle mondiale s'est accélérée à la faveur des outils informatiques sophistiqués à des prix accessibles à tous.

Notre banque a investi dans cette direction au bon moment, soit, nous semble-t-il, ni trop tôt, ni avec un retard qu'il serait difficile de rattraper. Dès janvier 2014, le canal virtuel est assimilé à une succursale, sous le nom de «Direct banking».

L'organisation des services de caisse a fait l'objet d'une révision, compte tenu du recul constant de l'emploi d'argent liquide. Les ressources disponibles ont été mutées, ôtant des effectifs des services où la demande avait diminué pour renforcer les services de conseil.

Dans ce contexte, le réseau des guichets a été partiellement remanié. Les activités de l'agence de Saint-Gall ont été incorporées dans celles de la succursale de Zurich, alors que pour Bâle, nous avons unifié de manière plus fonctionnelle les ressources dans la succursale citadine.

Après une année de présence en Suisse romande par le biais de notre bureau de représentation à Neuchâtel, nous avons entrepris de le transformer en succursale dès janvier 2014. L'accueil a été bon. Nous sommes convaincus que les circonstances sont favorables pour notre expansion dans cette région, renommée surtout pour son industrie horlogère haut de gamme et pour les nanotechnologies.

La banque est maintenant présente dans six cantons suisses. A Monaco, notre activité s'étend au territoire français dans le secteur des crédits hypothécaires.

Le personnel se compose, en fin d'exercice, de 312 employés (-29 unités par rapport à l'an dernier).

La collaboration avec la maison-mère a été fructueuse dans les domaines où il est possible de développer des lignes communes. De nouvelles formes de synergie sont recherchées pour mieux servir la clientèle active sur le plan international. Nous sommes le seul groupe bancaire à offrir des services de banque commerciale des deux côtés de la frontière.

La gamme de notre Popso (Suisse) Investment Fund SICAV s'est enrichie de trois nouveaux compartiments, placés aussi en Italie par le truchement des guichets de la maison-mère. Le patrimoine géré a sensiblement augmenté. Excellents débuts pour nos produits PAF, ou plan d'accumulation de fonds, qui ont été très bien accueillis par la clientèle *retail*.

La liquidité s'est maintenue à de bons niveaux tout au long de l'exercice écoulé. De nouvelles normes sont attendues aussi dans ce domaine, afin de prévenir les éventuelles crises de système.

Le volume total des fonds confiés par la clientèle a atteint 5'347'600'000 CHF (+4 % par rapport à l'exercice précédent). L'afflux indirect de fonds se monte à 2'366'200'000 CHF (+2 %). L'afflux direct a augmenté, pour atteindre le montant de 2'981'400'000 CHF (+7 %), permettant un refinancement optimal des emplois. La composante la plus stable, soit l'épargne et les placements, a évolué de façon particulièrement satisfaisante, s'élevant à 823'300'000 CHF (+17 %). Le résultat des obligations de caisse a donné un résultat positif à 151'200'000 CHF (+8 %) et ce, en dépit des taux nominaux historiquement bas.

Grâce notamment au bénéfice des rendements attrayants offerts, notre fondation pour le 3<sup>e</sup> pilier Life Benefit a vu son patrimoine croître de +10 %; celui-ci est entièrement investi en liquidités.

Les crédits à la clientèle étaient au diapason du budget, se fixant à 3'310'100'000 CHF (+5 %). Les prêts hypothécaires, qui ont presque entièrement concerné la construction de logements, sont engagés à hauteur de 2'717'600'000 CHF (+8 %). La politique de la banque en matière de crédits, guidée depuis toujours par la prudence et la pondération, est en accord avec les exigences des autorités de surveillance en matière de limitation de dérogation aux paramètres de risque, dites «Exceptions to policy». Les «Autres créances sur la clientèle» se sont chiffrées à 592'500'000 CHF (-7 %), à la suite du remboursement programmé d'anciennes lignes de crédit.

Le compte d'exploitation fait état d'une situation sensiblement améliorée par rapport à l'exercice précédent, découlant de la quantité accrue de travail et des efforts réalisés en vue d'augmenter l'efficacité.

Le «Résultat des opérations d'intérêts» a atteint 35'001'000 CHF (+24 %), grâce à la progression du portefeuille de crédits, à l'évolution favorable de l'afflux direct de fonds, à la gestion efficace de la trésorerie et à la légère progression des marges.

Nous apprécions particulièrement le «Résultat des opérations de commissions et des prestations de service» qui s'est fixé à 36'608'000 CHF (+5%), compte tenu des caractéristiques de notre clientèle, très conservatrice, titulaire de portefeuilles à revenu fixe, un facteur qui limite fortement dans le contexte actuel les opportunités de trading. De ce fait, nous avons mis l'accent sur la qualité des services offerts, sur la valeur ajoutée dans les activités de conseil et advisory, et sur la recherche du rapport optimal entre le risque et le rendement.

Le «Résultat des opérations de négoce» se chiffrant à 11'058'000 CHF (+1 %), a été satisfaisant.

Le «Résultat net des opérations bancaires ordinaires» a atteint 83'205'000 CHF (+11 %), dépassant l'objectif fixé.

Les «Charges d'exploitation» qui ont été maintenues sous contrôle se sont fixées à 65'452'000 CHF (-3 %), réparties entre les «Frais de personnel», qui atteignent 43'769'000 CHF (-3 %), et les «Autres charges d'exploitation», qui se chiffrent à 21'683'000 CHF (-3 %).

Le «Bénéfice brut» se monte à 17'753'000 CHF (+137 %).

Au net des importants amortissements et provisions prudentes pour couvrir les risques de perte, et impôts afférents à l'exercice écoulé, le «Bénéfice de l'exercice» atteint 1'709'000 CHF (+263 %).

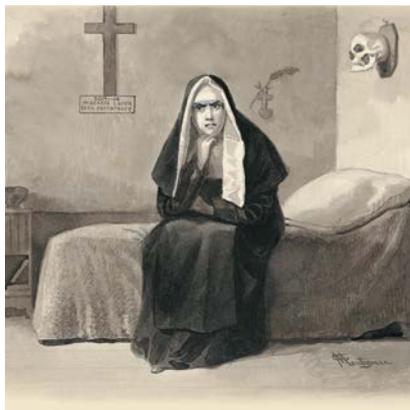
Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter l'intégralité de cette somme à la «Réserve légale générale», conformément à l'article 22 des statuts, et afin de renforcer la structure patrimoniale.

A la fin de l'exercice examiné, M. Brunello Perucchi a démissionné de sa fonction de Président de la Direction générale pour prendre sa retraite; il passe le témoin à M. Mauro De Stefani, ancien Vice-Président de la Direction générale. Par la même occasion, la composition de l'ensemble de la Direction générale a été remaniée, et des changements ont été apportés à l'organisation afin de mieux mettre en place les nouvelles politiques de développement.

Nous remercions la Clientèle de ses encouragements et des expressions de reconnaissance tant appréciés, le Personnel qui s'est distingué par son professionnalisme et sa persévérance, l'autorité de surveillance FINMA pour son précieux soutien et la société d'audit KPMB, pour la collaboration toujours fructueuse.

Lugano, le 27 janvier 2014

**Le Conseil d'administration**



*Un regret perpétuel de la liberté perdue,  
l'horreur de son état présent [...]*



## COMPTE ANNUEL 2013

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

## ACTIFS

en CHF	Notes	2013	2012	Variation
Liquidités		106 803 295	83 998 050	22 805 245
Créances sur les banques		916 030 391	818 890 876	97 139 515
Créances sur la clientèle	3.1	592 460 287	636 716 749	(44 256 462)
Créances hypothécaires	3.1	2 717 640 641	2 525 142 141	192 498 500
Immobilisations corporelles	3.2	33 413 364	26 216 283	7 197 081
Participations	3.2, 3.3, 3.4	603 138	603 138	-
Immobilisations corporelles	3.4	26 099 335	30 683 979	(4 584 644)
Comptes de régularisation		9 072 722	7 727 486	1 345 236
Autres actifs	3.17	42 437 973	68 448 259	(26 010 286)
<b>Total des actifs</b>		<b>4 444 561 146</b>	<b>4 198 426 961</b>	<b>246 134 185</b>
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		<b>867 192 687</b>	731 478 842	135 713 845

## PASSIFS

en CHF	Notes	2013	2012	Variation
Engagements résultant de papiers monétaires		118 120	197 585	(79 465)
Engagements envers les banques		1 078 120 701	1 004 028 867	74 091 834
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		823 346 060	701 956 112	121 389 948
Autres engagements envers la clientèle		2 006 848 386	1 953 411 416	53 436 970
Obligations de caisse	3.8	151 212 000	139 908 000	11 304 000
Comptes de régularisation		14 544 124	14 539 603	4 521
Autres passifs	3.18	46 621 105	71 350 888	(24 729 783)
Correctifs de valeurs et provisions	3.9	42 276 531	33 269 809	9 006 722
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9	13 724 000	13 724 000	-
Capital social	3.10, 3.11	150 000 000	150 000 000	-
Réserve légale générale	3.11	116 040 680	115 569 927	470 753
Bénéfice de l'exercice	3.11	1 709 439	470 754	1 238 685
<b>Total des passifs</b>		<b>4 444 561 146</b>	<b>4 198 426 961</b>	<b>246 134 185</b>
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		975 187 912	932 513 164	42 674 748

## OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2013

en CHF	Notes	2013	2012	Variation
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	257 522 303	232 631 923	24 890 380
Engagements irrévocables	3.1	14 498 000	14 436 000	62 000
Instrument financiers dérivés	4.2	3 048 312 692	2 907 281 481	141 031 211
Valeurs de remplacement positives brutes		3 335 250	2 751 015	584 235
Valeurs de remplacement négatives brutes		38 021 959	61 629 588	(23 607 629)
Opérations fiduciaires	4.3	240 323 881	253 281 352	(12 957 471)

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2013

### COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2013

en CHF	Notes	2013	2012	Variation
<b>Produits des intérêts:</b>				
- intérêts et escomptes		77 243 686	76 003 031	1 240 655
- intérêts et dividendes des immobilisations financières		425 348	422 760	2 588
Charges d'intérêts		(42 667 795)	(48 199 484)	5 531 689
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>		<b>35 001 239</b>	<b>28 226 307</b>	<b>6 774 932</b>
<b>Revenus pour commissions:</b>				
- sur les opérations de crédit		2 080 400	1 449 979	630 421
- sur les opérations de négoce de titres et les placements		32 974 836	32 588 013	386 823
- sur autres prestations de service		7 090 075	5 906 133	1 183 942
Charges de commissions		(5 537 438)	(5 195 416)	(342 022)
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>36 607 873</b>	<b>34 748 709</b>	<b>1 859 164</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	5.2	<b>11 057 675</b>	<b>10 897 002</b>	<b>160 673</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		216 094	200 276	15 818
Produit des participations		-	-	-
Résultat des immeubles		218 703	172 298	46 405
Autres produits ordinaires		273 130	844 298	(571 168)
Autres charges ordinaires		(169 572)	(141 325)	(28 247)
<b>Résultat des autres produits ordinaires</b>		<b>538 355</b>	<b>1 075 547</b>	<b>(537 192)</b>
<b>Résultat net de l'activité bancaire ordinaire</b>		<b>83 205 142</b>	<b>74 947 565</b>	<b>8 257 577</b>
<b>Charges d'exploitation:</b>				
Charges de personnel	5.3	43 768 538	45 143 546	(1 375 008)
Autres charges d'exploitation	5.4	21 683 059	22 306 090	(623 031)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>65 451 597</b>	<b>67 449 636</b>	<b>(1 998 039)</b>
<b>Bénéfice brut</b>		<b>17 753 545</b>	<b>7 497 929</b>	<b>10 255 616</b>

## COMPTES DE RÉSULTAT

en CHF	Notes	2013	2012	Variation
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	(6 314 996)	(7 038 654)	723 658
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		(8 241 769)	(6 930 027)	(1 311 742)
<b>Résultat intermédiaire</b>		<b>3 196 780</b>	(6 470 752)	9 667 532
Produits extraordinaires	5.5	136 659	9 089 916	(8 953 257)
Charges extraordinaires	5.5	-	(450 655)	450 655
Impôts		(1 624 000)	(1 697 755)	73 755
<b>Bénéfice de l'exercice</b>		<b>1 709 439</b>	470 754	1 238 685

## PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE DU BILAN

en CHF	Notes	2013	2012	Variation
Bénéfice de l'exercice		1 709 439	470 754	1 238 685
Bénéfice reporté		-	-	-
<b>Bénéfice disponible</b>		<b>1 709 439</b>	470 754	1 238 685
Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2013, soit CHF 1 709 439, à la réserve légale générale		1 709 439	470 754	1 238 685
<b>Report à nouveau</b>		-	-	-

## TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2013

### COMPTE DE FLUX DE FONDS DE L'EXERCICE AU 31 DÉCEMBRE 2013 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2012)

#### FLUX DE FONDS EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE (FINANCEMENT INTERNE)

en milliers de CHF	2013		2012	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de l'exercice	1 709	-	471	-
Amortissements	6 315	-	7 039	-
Correctifs de valeurs et provisions	9 007	-	-	1 088
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	1 276
Comptes de régularisation actifs	-	1 345	2 952	-
Comptes de régularisation passifs	4	-	-	794
Autres actifs	26 010	-	437	-
Autres passifs	-	24 730	-	6 712
<b>Total flux opérationnel</b>	<b>16 970</b>		<b>1 029</b>	

#### FLUX DE FONDS DES TRANSACTIONS RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES

Capital social	-	-	50 000	-
<b>Total flux des transactions relatives aux capitaux propres</b>			<b>50 000</b>	

#### FLUX DE FONDS DES MUTATIONS DANS L'ACTIF IMMOBILISÉ

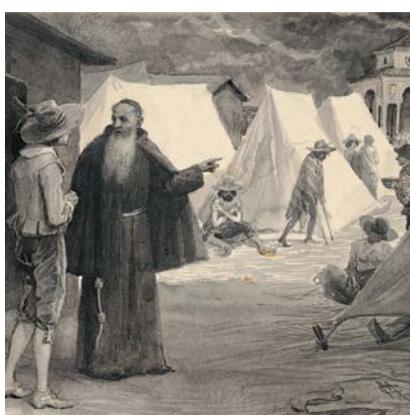
Participations	-	-	-	-
Immeubles à l'usage de la banque	-	3	-	1
Autres immobilisations corporelles	-	697	-	1 187
Valeurs immatérielles	-	1 030	-	2 453
<b>Total flux dans l'actif immobilisé</b>		<b>1 730</b>		<b>3 641</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT

## FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

en milliers de CHF

	2013		2012	
	Source	Emploi	Source	Emploi
<b>Report</b>	16 970	1 730	51 029	3 641
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers la clientèle – épargne	-	-	-	-
Autres engagements envers la clientèle	-	10 241	10 241	-
Obligations de caisse	-	778	-	51 612
Créances sur la clientèle	14 884	-	-	11 368
Créances hypothécaires	-	109 457	-	312 874
Immobilisations financières	-	9 857	10 001	-
Opérations à court terme				
Engagements résultant de papiers monétaires	-	80	91	-
Engagements envers les banques	74 092	-	-	43 800
Engagements envers la clientèle	63 678	-	468 100	-
Engagements envers la clientèle – épargne	121 390	-	29 391	-
Obligations de caisse	12 082	-	644	-
Créances sur les banques	-	97 139	-	189 585
Créances sur la clientèle	29 372	-	21 952	-
Créances hypothécaires	-	83 041	59 185	-
Immobilisations financières	2 660	-	-	1 726
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	-
<b>Total flux de l'activité bancaire</b>	7 565			11 360
<b>Flux totaux</b>	24 535	1 730	51 029	15 001
<b>Variation de la liquidité</b>		22 805		36 028



*«Ah!» se disait à part soi don Abbondio, une fois rentré chez lui,  
«si la peste faisait toujours et partout les choses de cette manière, ce serait proprement  
un péché que d'en dire du mal; l'on en souhaiterait presque une par génération,  
et l'on pourrait convenir de l'avoir soi-même; mais à condition de guérir!»*



## ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2013

### 1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, est principalement active dans la domaine des crédits, de la gestion de fortune et dans le négoce de valeurs mobilières.

Son réseau compte actuellement, outre le siège principal, une agence et un guichet à Lugano, une agence à Paradiso (Lugano); une succursale à Saint-Moritz avec quatre agences, à Poschiavo, Castasegna, Pontresina, Samedan et un guichet à Celerina, une succursale à Bellinzone avec une agence à Biasca, une succursale à Chiasso avec une agence à Mendrisio, des succursales à Coire, Bâle, Locarno, Zurich, Berne et en Principauté de Monaco, ainsi qu'un bureau de représentation à Neuchâtel, transformé en succursale le 1er janvier 2014.

À la fin de l'exercice, les effectifs globaux s'élevèrent à 312 collaborateurs (fin 2012: 341), ce qui équivaut à 299,4 collaborateurs à temps plein (2012: 324,85).

La Banque ne recourt pas à des activités externalisées telles que définies dans la circulaire FINMA 2008/7 «Outsourcing banques».

### 2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, la FINMA, notamment celles qui figurent dans la circulaire 2008/2 «Directives sur les prescriptions régissant l'établissement des comptes (art. 23-27 OB) du 1er janvier 2009 (au 26 juin 2013). Les opérations effectuées par la banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur. Les opérations au comptant qui, lors de la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.

#### INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

##### CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La tenue des comptes repose sur le principe de la valeur nominale.

Pour les risques potentiels sur la clientèle, la banque constitue des corrections de valeur par le biais de la constitution à cette fin d'un fonds dans la rubrique du passif «Correctifs de valeurs et provisions».

Les intérêts en souffrance sont traités conformément à la loi. Les intérêts échus et non encaissés dans les 90 jours suivants sont enregistrés dans le poste «Correctifs de valeurs et provisions».

##### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille de titres de propriété de la Banque non détenus pour être négociés et de titres de participation non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (dans le cas de valeurs mobilières produisant des intérêts ou des dividendes) est évalué pour chaque titre individuellement, selon le principe de la valeur la plus basse entre celle d'acquisition et celle du marché.

##### PARTICIPATIONS

L'évaluation s'effectue sur la base du coût d'acquisition moins les amortissements économiquement nécessaires.

## IMMOBILISATIONS

Les immobilisations matérielles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2013	2012
Immeubles de propriété	33.3 ans	33.3 ans
Restructuration des bureaux	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Matériel	3 ans	3 ans
Logiciels	3 ans	3 ans

## COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités selon la période concernée.

## IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

## ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES BANQUES ET DE LA CLIENTÈLE, OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, la clientèle et liés aux obligations de caisse, sont estimés à leur valeur nominale.

## CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des correctifs de valeurs et provisions sont effectuées sur la base du principe de prudence. Les risques potentiels sont couverts par des correctifs de valeurs et provisions forfaitaires établis par catégorie de notation, à l'exception des créances douteuses, pour lesquelles sont effectuées des provisions individuelles.

Nous renvoyons également aux commentaires inclus dans la section «Risques de crédit».

## INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging). Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées aux prix du marché – ou au prix d'achat si celui-ci est inconnu – et comptabilisées au bilan sous les rubriques «Autres actifs» ou «Autres passifs». Le résultat de l'évaluation est comptabilisé au compte de résultat. Les opérations de hedging sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat.

Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits qui génèrent des intérêts, ces derniers sont enregistrés dans «Résultat des opérations d'intérêts».

## CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique «Résultat des opérations de négoce».

Les contrats à terme (outright) et la partie à terme des swaps sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants: EUR 1.2268 (2012: 1.2072); USD 0.8904 (2012: 0.9151).

## CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES: SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au cours en vigueur le jour de la clôture des comptes.

Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

## MISE EN PENSION (REPURCHASE AGREEMENTS – REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations de mise en pension ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement.

Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique «Engagements envers les banques». Le résultat de ces opérations apparaît dans le «Résultat des opérations d'intérêts».

## SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT (IRS)

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous «Résultat des opérations d'intérêts».

Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat.

## MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

En 2013, par rapport à l'exercice arrêté au 31 décembre 2012, il n'y a pas eu de modification des principes comptables de présentation du bilan et d'évaluation.

## ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE DE LA BANQUE

N'ayant pas de propre institution de prévoyance professionnelle, la Banque en confie la gestion à une compagnie d'assurances privée externe (la Fondation collective LPP de Swiss Life). À cet effet deux plans de prévoyance ont été souscrits: le premier pour tous les employés, et le deuxième pour les membres de la Direction. La couverture des risques est décrite dans l'annexe au compte annuel.

Les fonds de pension sont calculés selon le système de la primauté des cotisations. Les engagements de la Banque sont donc limités au paiement des cotisations prévues par les plans de prévoyance, calculés par la compagnie externe et comptabilisés sous la rubrique «Charges de personnel», au poste «Prestations sociales». Il n'existe aucun engagement économique ni avantage économique au sens de la Swiss GAAP RPC 16.

## ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Après la date de clôture des comptes aucun événement significatif n'est survenu qui aurait pu influencer sensiblement les données du bilan ou du compte de résultat au 31 décembre 2013.

## GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des risques principaux auxquels la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA est exposée, basée sur les données et les contrôles de gestion mis en place par la Banque en matière de gestion des risques selon la description ci-après, ainsi que sur une réflexion quant aux risques auxquels la Banque pourrait être exposée à l'avenir. Au cours de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place, qui a pour but la gestion et la réduction des risques.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA GESTION DES RISQUES

La politique de la Banque reflète celle de la maison mère, qui exerce ses fonctions d'orientation et de coordination au niveau du Groupe. La gestion des risques fait partie intégrante de la politique d'entreprise de la Banque.

Elle a pour but de préserver les fonds propres de la Banque, de favoriser la rentabilité et de valoriser l'entreprise.

La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque – qui s'ajoutent aux normes juridiques et déontologiques qui régissent l'activité bancaire en Suisse – constituent la base de sa politique dans ce domaine, que sous-tend sa volonté de n'assumer certains risques qu'en proportion stricte de sa structure organisationnelle, patrimoniale et financière. La Banque s'engage à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise sensible au concept du risque.

Le Conseil d'administration établit la propension au risque et est responsable d'approuver, sur la proposition de la Direction générale, la politique de risque de la Banque.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont soumis à l'autorité de la Direction générale, qui en informe le Conseil d'administration.

Le président de la Direction générale s'appuie, pour la surveillance et l'application de la politique de risque financier, sur le Comité Risques qui, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, a remplacé le Comité Assets and Liabilities Management (A.L.CO.), dont les fonctions sont décrites dans les règlements internes.

En application de la circulaire FINMA 2008/24 «Surveillance et contrôle interne – banques», la Banque s'est dotée d'un service de contrôle des risques, qui, le 1<sup>er</sup> janvier 2014, a repris en les élargissant les fonctions du service de gestion des risques, chargé de la surveillance, de l'évaluation et de l'analyse des risques pris par la Banque et du contrôle de la mise en œuvre de la politique des risques, des limites de risque et du respect des dispositions internes.

### TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques se subdivisent en risques de crédit, de marché, d'exploitation, de liquidités, stratégiques et de réputation.

#### RISQUES DE CRÉDIT

Il s'agit du risque de subir des pertes en raison du non-respect par une contrepartie de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie, de concentration et de pays.

En cas d'insolvabilité d'une contrepartie, une banque encourt généralement une perte équivalant au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles couvertures fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle. La Banque octroie pour la plupart des prêts hypothécaires, constitués surtout de prêts dans le secteur de la construction de logements, ainsi que de crédits lombards et de crédits commerciaux.

Les crédits à l'étranger sont principalement effectués par la succursale de Monaco et ne représentent qu'une partie marginale des crédits octroyés.

Dans le cadre des crédits garantis, des marges d'anticipation prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la typologie et de la valeur du marché des actifs mis en gage, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement ainsi que du type d'immeuble. Les expertises sont régulièrement révisées, à une cadence de deux à dix ans selon la typologie de l'immeuble ou du fond et de la marge d'anticipation.

L'évaluation du risque de crédit est effectuée selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en 10 catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité où la notation 1 représente le risque le plus bas et la notation 8 le risque le plus élevé) ainsi que l'établissement du taux de recouvrement des garanties constituées. La catégorie de risque est attribuée par un organisme interne indépendant des services responsables de l'acquisition et de la vente; elle se fonde sur des paramètres fixés par la réglementation interne de la Banque et qui différencient la clientèle privée, pour laquelle les critères sont simplifiés, de la clientèle institutionnelle, qui est soumise à des évaluations quantitatives (analyse de bilan), qualitatives et de la marche des affaires. Les taux de recouvrement (recovery rate) sont établis sur une base forfaitaire, en fonction du type des garanties constituées (hypothécaires, lombard ou en blanc) et du niveau d'anticipation.

L'évaluation du risque est mise à jour au moyen de contrôles réguliers, dans le cadre de la révision des dossiers ou du contrôle du service régulier de la dette, ce qui peut donner lieu à des variations de notation ou de taux de recouvrement.

Les provisions et les correctifs de valeurs nécessaires pour faire face au risque de crédit sont calculées sur une base forfaitaire par classe de notation, à l'aide d'une procédure informatique conçue pour ce but qui additionne toutes les positions de risque pondérées selon les taux de défaillance et les taux de recouvrement correspondants. Tant pour les créances en souffrance que pour les créances compromises en revanche, des provisions individuelles sont constituées. Elles tiennent compte de la valeur de réalisation estimée des garanties.

La Banque opère avec les plus grandes contreparties, sélectionnées sur la base de critères qualitatifs bien précis.

Pour atténuer le risque de concentration du crédit relatif aux investissements financiers, elle procède à une répartition équitable des risques par une diversification appropriée des investissements.

Le risque de crédit relatif au pays couvre l'ensemble des risques liés à la réalisation d'investissements dans un pays étranger. Il est essentiellement basé sur le domicile de risque.

## RISQUES DU MARCHÉ (COURS, TAUX, CHANGE)

Par risques du marché, on entend le risque de pertes résultant de fluctuations de la valeur d'une position à la suite d'une modification des facteurs qui en déterminent le prix, tels que le cours des actions ou des matières premières, du change et des taux d'intérêt. Le risque de cours, défini comme la variation imprévisible du prix des valeurs mobilières, est assumé par la Banque de manière prudentielle et dans une optique d'investissement à long terme plutôt que de négociation au sens strict. Le risque de taux résulte principalement d'une non-concordance temporelle entre les opérations de collecte et d'utilisation des fonds.

Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède à des opérations de swaps de taux d'intérêt (IRS) (micro et macro hedge) avec la maison mère uniquement.

Ces opérations de couverture (hedging) sont mises en place afin de compenser les risques de mouvement de taux sur le refinancement des contrats de crédit avec la clientèle fait à taux fixe et ayant une échéance à moyen et à long terme. La Banque agit dans ce domaine comme Swap Payeur, en payant la part fixe à la Maison mère et en recevant en contrepartie la part variable (sur base Libor).

Les critères d'efficacité correspondent à ceux qui ont été définis par la maison mère (80-125%). Les éventuelles parts non efficaces relatives aux transactions de couverture sont comptabilisées dans les «Résultats des opérations de négoce».

L'exposition au risque de change de la Banque est limitée dans la mesure où les opérations dans ce domaine sont presque exclusivement effectuées en fonction des besoins et pour le compte de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale ont été fixés. Les positions non couvertes individuellement sont donc gérées quotidiennement par la trésorerie.

## RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le risque de liquidité fait référence à la capacité d'approvisionnement sur le marché, au risque de ne pouvoir tenir ses engagements de paiement et de ne pas être en mesure de vendre un titre ou de le vendre à un prix proche de celui du marché.

Le refinancement de la Banque provient de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de la maison mère et de dépôts d'autres intermédiaires financiers.

## RISQUE OPÉRATIONNEL

Il est défini comme le risque de pertes directes et indirectes résultant d'erreurs ou d'inadéquation des processus internes, pouvant être imputées soit aux ressources humaines, soit aux systèmes technologiques, soit à des événements extérieurs.

L'exposition au risque est limitée grâce à l'introduction d'un système de contrôle de gestion et à la création des responsables chargés de vérifier l'application des législations et procédures applicables.

Afin de garantir la sécurité informatique, la Banque a constitué un réseau de contrôle en profitant de l'expérience de sociétés externes spécialisées.

## RISQUES LÉGAUX

Ils sont définis comme les risques de pertes liées à éventuelles procédures légales.

Dans le but d'éviter les risques, la Banque réglemente ses propres activités, en particulier celles qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.

La fonction de service juridique est assurée par un bureau de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

## US TAX PROGRAM

Dans le cadre de l'accord conclu fin août 2013 entre les autorités helvétiques et américaines afin de trouver une solution au conflit fiscal avec les États-Unis (dit «US Tax Program»), la Banque a analysé ses risques potentiels dans ce domaine et mis en œuvre des mesures de limitation. Il convient de préciser que la Banque n'a jamais eu pour objectif d'acquiescer activement de tels clients et n'a jamais été opérative sur le territoire des États-Unis. La Banque estime par conséquent n'avoir jamais commis d'«infractions au droit américain dans le domaine fiscal». La Banque a néanmoins fait part au ministère de la Justice des États-Unis de sa participation au programme susmentionné dans la catégorie 2, sous réserve de reclassification dans la catégorie 3. Dans le cadre de cette procédure, la Banque s'est assuré le concours d'un cabinet d'avocats américain externe spécialisé en la matière.

## RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de blanchiment d'argent), et d'autre part dans la surveillance de la bonne application de la politique d'investissement.

En ce qui concerne l'activité de compliance, destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification. Cette fonction est confiée à un service interne de la Banque. Cette fonction est confiée à un service interne de la Banque, distinct des unités opérationnelles.

## POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les positions adoptées en matière d'instruments dérivés sont en grande partie détenues pour le compte des clients. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque a fait recours à des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt par l'intermédiaire des swaps de taux d'intérêt (IRS).





*Laissez-moi serrer cette main qui réparera tant de torts,  
qui répandra tant de bienfaits, qui soulagera tant d'affligés, qui se tendra désarmée,  
pacifique, et humble, vers tant d'ennemis.*



### 3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

#### 3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

en CHF	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
<b>Prêts</b>				
Créances sur la clientèle	192 776 316	297 533 005	102 150 966	592 460 287
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	2 414 033 283	-	-	2 414 033 283
Immeubles commerciaux	303 607 358	-	-	303 607 358
Autres	-	-	-	-
<b>Exercice de référence</b>	<b>2 910 416 957</b>	<b>297 533 005</b>	<b>102 150 966</b>	<b>3 310 100 928</b>
Exercice précédent	2 709 439 105	337 362 224	115 057 561	3 161 858 890
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	1 401 594	201 914 639	54 206 070	257 522 303
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-
Engagements irrévocables	-	-	14 498 000	14 498 000
<b>Exercice de référence</b>	<b>1 401 594</b>	<b>201 914 639</b>	<b>68 704 070</b>	<b>272 020 303</b>
Exercice précédent	2 603 028	165 826 607	78 638 288	247 067 923

#### CRÉANCES COMPROMISES

en CHF	Estimation valeur			Correctifs de valeur individuels
	Montant brut	de réalisation des sûretés	Montant net	
<b>Exercice de référence</b>	<b>20 140 761</b>	<b>1 619 550</b>	<b>18 521 211</b>	<b>18 521 211</b>
Exercice précédent	20 017 230	1 839 427	18 177 803	18 177 803

## 3.2. RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

Immobilisations financières en CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	2013	2012	2013	2012
<b>Titres de créance</b>	<b>28 840 995</b>	21 830 781	<b>29 171 195</b>	22 060 483
dont propres emprunts obligataires et obligations de caisse	-	-	-	-
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-	-	-	-
dont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	28 840 995	21 830 781	29 171 195	22 060 483
<b>Titres de participation</b>	<b>4 572 369</b>	4 385 502	<b>4 656 886</b>	4 454 294
dont participations qualifiées	-	-	-	-
<b>Obligations de caisse</b> (valeur d'acquisition)	-	-	-	-
<b>Métaux précieux</b>	-	-	-	-
<b>Immeubles</b>	-	-	-	-
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>33 413 364</b>	26 216 283	<b>33 828 081</b>	26 514 777
Dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	16 334 424	18 145 383	-	-

Indications relatives aux propres titres de participation  
contenus dans les immobilisations financières

en CHF	Nombre		Valeur comptable	
	2013	2012	2013	2012
État au 01.01.13	-	-	-	-
Achats	-	-	-	-
Ventes	-	-	-	-
Amortissements	-	-	-	-
Réévaluations	-	-	-	-
État au 31.12.13	-	-	-	-

## Participations

en CHF	2013	2012
Avec valeur boursière	-	-
Sans valeur boursière	603 138	603 138
<b>Total des participations</b>	<b>603 138</b>	603 138

### 3.3. RAISON SOCIALE, SIÈGE, ACTIVITÉ, CAPITAL SOCIAL ET TAUX DE PARTICIPATION (PART AU CAPITAL ET AUX VOIX ET LIENS CONTRACTUELS ÉVENTUELS) DES PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Ragione Sociale	Siège	Activité	Capital social	Part au capital
SOFIPO SA	Lugano	Fiduciary services	2 000 000	30%

Le capital social est entièrement libéré.

Conformément aux dispositions de l'art. 23 a OB, il ne subsiste aucune obligation d'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2013.

### 3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

en CHF	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2012	Change- ments d'affectations	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Valeur comptable 31.12.2013
<b>Participations</b>								
minoritaires	1 253 138	(650 000)	603 138	-	-	-	-	603 138
majoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 253 138</b>	<b>(650 000)</b>	<b>603 138</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>603 138</b>

#### Immobilisations corporelles

Immobilisations l'usage de la Banque	22 281 049	(6 226 998)	16 054 051	-	3 330	-	(828 965)	15 228 416
Autres immobilisations corporelles	74 946 123	(63 119 253)	11 826 870	-	697 378	-	(3 547 550)	8 976 698
Immobilisations immatérielles	34 099 072	(31 984 257)	2 114 815	-	1 029 644	-	(1 712 285)	1 432 174
Coûts capitalisés (augmentation du capital)	1 130 979	(442 736)	688 243	-	-	-	(226 196)	462 047
<b>Total</b>	<b>132 457 223</b>	<b>(101 773 244)</b>	<b>30 683 979</b>	<b>-</b>	<b>1 730 352</b>	<b>-</b>	<b>(6 314 996)</b>	<b>26 099 335</b>

#### Insurance value

Immeubles à l'usage de la Banque			17 170 000					17 141 000
Autres immobilisa- tions corporelles			35 764 200					35 162 000

### 3.5. FRAIS DE FONDATION, D'AUGMENTATION DU CAPITAL ET D'ORGANISATION PORTÉS À L'ACTIF DU BILAN

Coûts d'augmentation de capital en CHF

	<b>31.12.2013</b>	31.12.2012
Augmentation de capital CHF 50 millions effectuée en 2010	126 270	240 540
Augmentation de capital CHF 50 millions effectuée en 2012	335 778	447 704
	<b>462 048</b>	688 244

### 3.6. INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ (VALEUR COMPTABLE)

en CHF

	Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés en garantie	Engagements effectifs
Titres en garantie à la BNS	3 669 835	Aucun engagement
Titres en garantie à la SIS	5 485 380	Aucun engagement

#### Opérations REPO réalisées sur des titres

	<b>Année en cours</b>	Année précédente
Titres de créance (immobilisations financières) mis en garantie pour des opérations REPO	7 179 209	9 013 252
Partie à laquelle le droit de procéder à la cession ou à la mise en gage a été accordé sans restriction	-	-

### 3.7. ENGAGEMENTS ENVERS INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

En matière de prévoyance, la Banque a assuré tous ses collaborateurs auprès de la Fondation collective LPP de Swiss Life à l'aide de deux plans de prévoyance, tous deux régis selon le système de la primauté des cotisations:

- dans le premier contrat sont assurés tous les collaborateurs, y compris les membres de la Direction, avec un salaire annuel AVS supérieur à la limite maximale de la rente simple de vieillesse AVS;
- dans le deuxième contrat sont assurés tous les membres de la Direction après une période d'attente de 36 mois, mais non pas avant l'âge de 40 ans.

Pour ces deux plans, le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de conversion du capital en rente, selon le tarif pour les assurances collectives.

Il est également prévu un capital en cas de décès, ainsi qu'une rente en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants des retraités. L'employé verse une cotisation correspondant à environ un tiers tandis que la Banque finance les deux tiers restants nécessaires au financement de ce plan.

Toutes les obligations en matière de prévoyance de l'institution de prévoyance sont entièrement et constamment couvertes par la compagnie d'assurances. Pour la Banque il ne subsiste aucun engagement ni bénéfice économique.

Indications relatives aux plans de prévoyance	31.12.2013	31.12.2012
en CHF		
<b>a) Réserve de contributions de l'employeur</b>		
Valeur nominale	-	-
Renonciation au bénéfice	-	-
Constitution de réserve de contributions de l'employeur	-	-
Valeur au bilan de la réserve de contributions de l'employeur	-	-
<b>Résultat de la réserve de contributions de l'employeur inscrite au poste «Frais de personnel»</b>	-	-
Création de la réserve de contributions de l'employeur	-	-
<b>b) Avantages / engagements financiers futurs</b>		
<i>Institutions de prévoyance sans excédent ni déficit de couverture</i>		
Montant de l'excédent/du déficit de couverture de la fondation collective	-	-
Montant de l'excédent/du déficit de couverture de la banque	-	-
Effets sur le compte de résultat	-	-
<b>c) Coût de la prévoyance dans les frais de personnel (prestations sociales)</b>		
Contributions pendant la période sous revue	4 176 095	4 485 240
Variations dues aux avantages / engagements financiers futurs	-	-
Constitution de réserve de contributions de l'employeur	-	-
<b>Coût total de la prévoyance dans les frais de personnel</b>	<b>4 176 095</b>	<b>4 485 240</b>

La cessation des rapports de travail ne donne lieu à aucune obligation particulière, sauf en ce qui concerne les «prestations de libre-passage».

En absence de fonds libres, le calcul de la valeur actuelle d'éventuelles réductions futures des contributions n'est pas fait.

### 3.8. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

Le jour de la clôture du bilan, il ne restait aucun emprunt par obligations.

Les obligations de caisse suivantes étaient en revanche en circulation.

en milliers de CHF

Taux	Echéance										Total	
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023		
0.500 %	10 467	1 328										11 795
0.625 %	1 776	6 000	50	135								7 961
0.700 %		638										638
0.750 %	38 431	18 830	181									57 442
0.875 %			85	40								125
1.000 %	1 253	665	530	164	158	245						3 015
1.125 %	455	635		15			115					1 220
1.250 %	11 002	5	600	360	30			220				12 217
1.375 %	380	65	270			20			230	10		975
1.500 %	385	1 718	330	119	280		136					2 968
1.625 %	76	300			70	50	125	30				651
1.750 %	2 200		1 753	140			50					4 143
1.875 %	9 116		250									9 366
2.000 %	10	1 109	160	695	60							2 034
2.125 %	50	28 797	6	20	70			4				28 947
2.250 %			4 420	11		15	10					4 456
2.375 %					1			165				166
2.500 %			50			246	10	250				556
2.625 %	10				100	88						198
2.750 %	124	20										144
2.875 %	65											65
3.000 %	514											514
3.125 %	20		10									30
3.250 %	604	111	2									717
3.375 %	48			10	4							62
3.500 %	667	140										807
<b>Total</b>	<b>77 653</b>	<b>60 361</b>	<b>8 697</b>	<b>1 709</b>	<b>773</b>	<b>664</b>	<b>446</b>	<b>669</b>	<b>230</b>	<b>10</b>		<b>151 212</b>

## 3.9. CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

en CHF	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Modification de l'affectation	Recouvre- ments, intérêts en souffrance et différences du de change	Nouvelle constitution à charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Provisions pour impôts latents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques:</b>							
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	33 269 809	(18 992)	-	104 237	4 306 477	-	37 661 531
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
Provisions de restructuration	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	-	-	-	-	4 615 000	-	4 615 000
<b>Sous-total</b>	<b>33 269 809</b>	<b>(18 992)</b>	<b>-</b>	<b>104 237</b>	<b>8 921 477</b>	<b>-</b>	<b>42 276 531</b>
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions</b>	<b>33 269 809</b>	<b>(18 992)</b>	<b>-</b>	<b>104 237</b>	<b>8 921 477</b>	<b>-</b>	<b>42 276 531</b>
À déduire:							
Correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des correctifs de valeurs et provisions selon le bilan</b>	<b>33 269 809</b>	<b>(18 992)</b>	<b>-</b>	<b>104 237</b>	<b>8 921 477</b>	<b>-</b>	<b>42 276 531</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>13 724 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 724 000</b>

Les «réserves pour risques bancaires généraux» ne sont pas taxées.

## 3.10. CAPITAL SOCIAL

en CHF	Valeur nominale total	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
<b>Share capital</b>	<b>150 000 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>150 000 000</b>

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie) détient 100% du capital-actions et des droits de vote de la Banque.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie), est une Société Coopérative par Actions. En tant que telle, elle est soumise à une réglementation particulière du profil de son actionariat. Sur la base des dispositions législatives, aucun actionnaire ne peut détenir plus de 0.5% du capital social; pour l'inscription au livre des actionnaires, il existe la clause de consentement. En assemblée, chaque actionnaire possède une voix, indépendamment de la participation détenue. Ses titres sont cotés au marché télématique actionnaire de la Bourse de Milan (MTA).

## 3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

en CHF	2013	2012
<b>Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence</b>		
Capital social libéré	150 000 000	100 000 000
Réserve légale générale	115 569 927	112 352 786
Réserve pour risques bancaires généraux	13 724 000	13 724 000
Bénéfice au bilan	470 754	3 217 141
<b>Total</b>	<b>279 764 681</b>	<b>229 293 927</b>
Attribution à la réserve légale générale	470 754	3 217 141
Dividende et autres attributions prélevées sur le bénéfice de l'exercice précédent	(470 754)	(3 217 141)
Bénéfice de l'exercice de référence	1 709 439	470 754
Augmentation du capital social	-	50 000 000
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>281 474 120</b>	<b>279 764 681</b>
dont:		
Capital Social libéré	150 000 000	150 000 000
Réserve légale générale	116 040 681	115 569 927
Réserve pour risques bancaires généraux	13 724 000	13 724 000
Bénéfice au bilan	1 709 439	470 754
<b>Total</b>	<b>281 474 120</b>	<b>279 764 681</b>

### 3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

en CHF	Echéance du capital							
	À vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immo-bilisé	Total
<b>Actif circulant</b>								
Liquidités	106 803 295	-	-	-	-	-	-	106 803 295
Créances								
sur les banques	63 438 175	-	789 723 824	62 868 392	-	-	-	916 030 391
Créances								
sur la clientèle	289 209 024	-	212 155 881	51 617 564	32 655 818	6 822 000	-	592 460 287
Créances hypothécaires	14 733 304	336 486 747	213 228 050	350 865 410	1 223 826 020	578 501 110	-	2 717 640 641
Immobilisations financières	4 572 370	-	1 202 979	4 474 220	22 680 795	483 000	-	33 413 364
<b>Exercice de référence</b>	<b>478 756 168</b>	<b>336 486 747</b>	<b>1 216 310 734</b>	<b>469 825 586</b>	<b>1 279 162 633</b>	<b>585 806 110</b>	<b>-</b>	<b>4 366 347 978</b>
Exercice précédent	232 194 361	651 343 397	1 178 085 141	268 802 526	1 292 845 289	467 693 385	-	4 090 964 099
<b>Fonds étrangers</b>								
Engagements résultant de papiers monétaires	118 120	-	-	-	-	-	-	118 120
Engagements envers les banques	2 565 888	-	993 223 797	82 331 016	-	-	-	1 078 120 701
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	823 346 060	-	-	-	-	-	-	823 346 060
Autres engagements envers la clientèle	1 676 278 383	-	155 924 249	174 645 754	-	-	-	2 006 848 386
Obligations de caisse	-	-	31 041 000	46 612 000	71 540 000	2 019 000	-	151 212 000
<b>Exercice de référence</b>	<b>2 502 308 451</b>	<b>-</b>	<b>1 180 189 046</b>	<b>303 588 770</b>	<b>71 540 000</b>	<b>2 019 000</b>	<b>-</b>	<b>4 059 645 267</b>
Exercice précédent	2 245 334 065	-	1 066 955 442	402 634 033	82 724 440	1 854 000	-	3 799 501 980

### 3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES SOCIÉTÉS LIÉES ET CRÉDITS AUX ORGANES

en CHF	2013	2012	Variation
Crédits aux organes	5 300 000	5 900 000	(600 000)

Les crédits aux organes sont des crédits hypothécaires ou lombards accordés conformément aux paramètres d'anticipation habituels. Les crédits et les engagements indiqués au pied du bilan dérivent exclusivement d'opérations interbancaires avec la maison mère. Les conditions d'exécution de ces transactions sont en ligne avec celles du marché.

## 3.14. RÉPARTITION DU BILAN ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en milliers de CHF

	2013		2012	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
<b>Actifs</b>				
Liquidités	106 102	701	83 372	626
Créances sur les banques	22 990	893 041	28 129	790 762
Créances sur la clientèle	482 251	110 209	515 454	121 262
Créances hypothécaires	2 717 641	-	2 525 141	-
Immobilisations financières	1 465	31 948	3 820	22 397
Participations	603	-	603	-
Immobilisations corporelles	25 972	127	30 479	205
Comptes de régularisation	8 001	1 072	6 824	904
Autres actifs	41 402	1 036	67 269	1 180
<b>Total des actifs</b>	<b>3 406 427</b>	<b>1 038 134</b>	<b>3 261 091</b>	<b>937 336</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements résultant de papiers monétaires	118	-	198	-
Engagements envers les banques	101 782	976 339	71 095	932 934
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	579 733	243 613	491 944	210 012
Autres engagements envers la clientèle	1 379 585	627 263	1 357 586	595 825
Obligations de caisse	151 212	-	139 908	-
Comptes de régularisation	12 438	2 106	12 701	1 839
Autres passifs	44 394	2 227	69 925	1 426
Correctifs de valeurs et provisions	41 652	625	32 781	489
Réserves pour risques bancaires généraux	13 724	-	13 724	-
Capital social	150 000	-	150 000	-
Réserve légale générale	116 041	-	115 570	-
Bénéfice de l'exercice	1 709	-	470	-
<b>Total des passifs</b>	<b>2 592 388</b>	<b>1 852 173</b>	<b>2 455 902</b>	<b>1 742 525</b>

## 3.15. RÉPARTITION DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF

	2013		2012	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Suisse	3 406 426	77%	3 262 415	78%
Pays OCDE	996 530	22%	891 972	21%
Autres pays	41 605	1%	45 362	1%
<b>Total des actifs</b>	<b>4 444 561</b>	<b>100%</b>	<b>4 199 749</b>	<b>100%</b>

## 3.16. BILAN PAR MONNAIES

en milliers de CHF

<b>Actifs</b>	<b>CHF</b>	<b>EUR</b>	<b>USD</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Liquidités	99 766	6 541	319	177	106 803
Créances sur les banques	112 268	757 474	18 323	27 965	916 030
Créances sur la clientèle	475 254	96 357	11 038	9 811	592 460
Créances hypothécaires	2 677 798	39 843	-	-	2 717 641
Immobilisations financières	8 391	25 022	-	-	33 413
Participations	603	-	-	-	603
Immobilisations corporelles	25 972	127	-	-	26 099
Comptes de régularisation	8 105	907	36	25	9 073
Autres actifs	39 241	2 239	430	529	42 439
<b>Total actif au bilan</b>	<b>3 447 398</b>	<b>928 510</b>	<b>30 146</b>	<b>38 507</b>	<b>4 444 561</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	116 558	780 154	258 429	118 054	1 273 195
<b>Total des actifs</b>	<b>3 563 956</b>	<b>1 708 664</b>	<b>288 575</b>	<b>156 561</b>	<b>5 717 756</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements résultant de papiers monétaires	94	5	4	15	118
Engagements envers les banques	164 593	777 744	89 229	46 555	1 078 121
Engagements envers la clientèle					
sous forme d'épargne et de placement	666 065	157 281	-	-	823 346
Autres engagements envers la clientèle	1 188 562	601 128	155 543	61 615	2 006 848
Obligations de caisse	151 212	-	-	-	151 212
Comptes de régularisation	12 548	1 610	125	261	14 544
Autres passifs	44 420	1 978	144	79	46 621
Correctifs de valeurs et provisions	41 670	607	-	-	42 277
Réserves pour risques bancaires généraux	13 724	-	-	-	13 724
Capital social	150 000	-	-	-	150 000
Réserve légale générale	116 041	-	-	-	116 041
Bénéfice de l'exercice	1 709	-	-	-	1 709
<b>Total passif au bilan</b>	<b>2 550 638</b>	<b>1 540 353</b>	<b>245 045</b>	<b>108 525</b>	<b>4 444 561</b>
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	1 019 572	163 688	42 170	47 765	1 273 195
<b>Total des passifs</b>	<b>3 570 210</b>	<b>1 704 041</b>	<b>287 215</b>	<b>156 290</b>	<b>5 717 756</b>
Position nette par devise	(6 254)	4 623	1 360	271	-

## 3.17. COMPOSITION DES AUTRES ACTIFS

en CHF	2013	2012	Variation
Impôts prévisionnels et TVA à récupérer	1 568 098	1 580 691	(12 593)
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	3 849 900	3 251 845	598 055
Compte de compensation	32 173 802	57 000 551	(24 826 749)
Autres	4 846 173	6 615 172	(1 768 999)
<b>Total</b>	<b>42 437 973</b>	<b>68 448 259</b>	<b>(26 010 286)</b>

## 3.18. COMPOSITION DES AUTRES PASSIFS

en CHF	2013	2012	Variation
Administration fédérale des contributions	4 714 524	5 966 534	(1 252 010)
Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés	38 536 609	62 130 418	(23 593 809)
Compte de compensation	-	-	-
Fournisseurs	1 739 212	2 036 027	(296 815)
Autres	1 630 760	1 217 909	412 851
<b>Total</b>	<b>46 621 105</b>	<b>71 350 888</b>	<b>(24 729 783)</b>

#### 4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

##### 4.1. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

en CHF	2013	2012
Garanties émises et instruments analogues	228 045 639	194 178 997
Crédits documentaires	29 476 664	38 452 926
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>257 522 303</b>	<b>232 631 923</b>

## 4.2. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

en CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes contractuels	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes contractuels
<b>Instruments de taux</b>						
Contrats à terme, y.c. FRAS	-	-	-	-	-	-
Swaps - IRS	-	-	-	-	32 173 802	1 600 850 000
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
<b>Devises/Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	2 550 561	5 063 468	1 316 726 872	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	646 029	646 029	44 723 094	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
<b>Titres de participation/indices</b>						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	138 632	138 632	13 394 532	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
<b>Dérivés de crédit</b>						
Credit default swaps	-	-	-	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-
First to default swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
<b>Divers</b>						
Contrats à terme	-	-	72 334 290	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	28	28	283 904	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange-traded)	-	-	-	-	-	-
<b>Total avant impact des contrats de netting</b>						
<b>Exercice de référence</b>	<b>3 335 250</b>	<b>5 848 157</b>	<b>1 447 462 692</b>	<b>-</b>	<b>32 173 802</b>	<b>1 600 850 000</b>
Exercice précédent	2 751 015	4 629 037	1 443 681 481	-	57 000 551	1 463 600 000

## 4.2. (SUITE)

en CHF

	Total après impact des contrats de netting	
	Valeurs de remplacement positives cumulées	Valeurs de remplacement négatives cumulées
<b>Exercice de référence</b>	<b>3 335 250</b>	<b>38 021 959</b>
Exercice précédent	2 751 015	61 629 588

En ce qui concerne les contrats IRS de couverture, les critères internes d'efficacité, tels que décrits dans la section «Gestion des risques», correspondent à ceux définis par la maison mère (80-125%).

Les éventuelles parts inutilisées relatives à des transactions de couverture sont comptabilisées sous la rubrique «Résultat des opérations de négoce».

Les valeurs de remplacement sur les «Contrats à terme» sont surtout le résultat d'opérations de swaps sur devises effectuées sans risque de change pour la Banque.

Dans la ligne «Contrat à terme» du poste «Divers», sont reportées les opérations au comptant, conclues avant le 31 décembre 2013, qui n'avaient pas encore été réglées, en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur.

## 4.3. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

en CHF

	2013	2012	Variation
Investissements fiduciaires envers des banques tierces	864 812	2 573 255	(1 708 443)
Investissements fiduciaires auprès de la maison mère	239 459 069	250 708 097	(11 249 028)
<b>Total</b>	<b>240 323 881</b>	<b>253 281 352</b>	<b>(12 957 471)</b>

## 4.4. AVOIRS ADMINISTRÉS

en milliers de CHF

	2013	2012	Change
<b>Genre d'avoirs administrés</b>			
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	726.9	675.4	51.5
Avoirs sous mandats de gestion	642.5	677.2	(34.7)
Autres avoirs administrés	4 705.2	4 443.3	261.9
<b>Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)</b>	<b>6 074.6</b>	<b>5 795.9</b>	<b>278.7</b>
dont prises en compte doubles	347.7	307.4	40.3
Apports / (Retraits) nets (y c. prises en compte doubles)	32.9	104.7	(71.8)

Les «Autres avoirs administrés» se rapportent au montant total des avoirs déposés par la clientèle, pour lesquels la Banque effectue aussi des services de nature administrative. La Banque n'a pas des avoirs patrimoniaux sous simple garde.

Les éventuelles créances sur la clientèle ne sont pas déduites.

La Banque calcule les apports / (retraits) nets de la clientèle sans inclure les intérêts échus, le différentiel de change, les variations de cours, les commissions et les frais dus.

## 5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

### 5.1. PRODUIT DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES

Aucune remarque.

### 5.2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

en CHF	2013	2012	Variation
Opérations en devises et monnaies étrangères	10 951 962	10 890 515	61 447
Négoce de titres	105 713	6 487	99 226
<b>Total</b>	<b>11 057 675</b>	10 897 002	160 673

### 5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL

en CHF	2013	2012	Variation
Salaires	34 047 969	35 061 132	(1 013 163)
Prestations sociales	7 878 715	8 006 680	(127 965)
Autres charges	1 841 854	2 075 734	(233 880)
<b>Total</b>	<b>43 768 538</b>	45 143 546	(1 375 008)

### 5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	2013	2012	Variation
Coût des locaux	7 609 809	7 710 834	(101 025)
Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations	4 428 175	4 613 984	(185 809)
Autres coûts	9 645 075	9 981 272	(336 197)
<b>Total</b>	<b>21 683 059</b>	22 306 090	(623 031)

## 5.5. PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES

Le poste «Produits extraordinaires» est exclusivement constitué par la dissolution d'un engagement inscrit au poste «Autres passifs» de CHF 136 659 qui n'a pas été réalisé.

En 2012 le poste «Produits extraordinaires» était principalement constitué par la dissolution d'un engagement inscrit au poste «Autres passifs» pour un montant de CHF 64 322 qui ne s'est pas réalisé, d'un gain exceptionnel de CHF 93 535, qui se réfère à des positions passées tombées en prescription, de la dissolution de la mise en réserve pour titres (réserve occulte) de CHF 7 635 103, de la dissolution partielle de la «Réserve pour risques bancaires généraux» de CHF 1 276 000.

## 5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (ART. 665 ET 665A CO).

Aucune remarque.

## 5.7. PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en CHF

	2013		
	Suisse	Étranger*	Total
Résultat des opérations sur intérêts	32 832 952	2 168 287	35 001 239
Résultat des opérations en commissions et des prestations de service	33 079 013	3 528 860	36 607 873
Résultat des opérations de négoce	10 946 735	110 940	11 057 675
Résultat des autres produits ordinaires	538 355	-	538 355
Résultats nets de l'activité bancaire ordinaire	77 397 055	5 808 087	83 205 142
Charges d'exploitation	61 853 216	3 598 381	65 451 597
<b>Bénéfice brut</b>	<b>15 543 839</b>	<b>2 209 706</b>	<b>17 753 545</b>

\* Les données «Étranger» se réfèrent à la succursale de la Principauté de Monaco.

## 6. INFORMATIONS CONCERNANT LE CALCUL DES FONDS PROPRES

En ce qui concerne les exigences de publication (Bâle II pilier 3), régies par l'art. 35 de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR) et mises en œuvre au moyen de la Circulaire FINMA 2008/22 «Exigences de publication liées aux fonds propres dans le secteur bancaire» (correspondant à l'ancienne Circ. CFB 06/4), nous renvoyons aux informations qui seront publiées dans le rapport annuel de notre maison mère (Banca Popolare di Sondrio) au 31 décembre 2013.



## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



**KPMG SA**  
**Audit Financial Services**  
Badenerstrasse 172  
CH-8004 Zurich

Case postale 1872  
CH-8026 Zurich

Téléphone +41 58 249 31 31  
Téléfax +41 58 249 44 06  
Internet [www.kpmg.ch](http://www.kpmg.ch)

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

**Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, Lugano**

---

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 22 à 54) de Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

  
Patrizio Aggio  
*Expert-réviseur agréé*  
*Réviseur responsable*

  
Mirko Liberto  
*Expert-réviseur agréé*

Zurich, le 13 février 2014

*Annexes:*

- Comptes annuels constitués du bilan, du compte de résultat, du tableau de financement et de l'annexe
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan



## NOS PRODUITS ET SERVICES

COMPTES COURANTS

COMPTES DE DÉPÔT  
ET D'INVESTISSEMENT

COMPTES À TERME ET FIDUCIAIRES

OBLIGATIONS DE CAISSE

CHANGE

FLUX PAIEMENTS

CONSULTATION EN INVESTISSEMENTS

GESTION DE PATRIMOINE

INVESTMENT ADVISORY

OPÉRATIONS SUR DEVISES

MÉTAUX PRÉCIEUX

TRÉSORERIE

CRÉDITS COMMERCIAUX

CRÉDITS ET ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES

CRÉDITS LOMBARD

GARANTIES ET CAUTIONS

FONDS D'INVESTISSEMENT  
POPSO(SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

PRODUITS D'ASSURANCE  
GENERALI (SCHWEIZ)

ACTIVITÉS FIDUCIAIRES EN COLLABORATION  
AVEC SOFIPO FIDUCIAIRE SA

PERSONAL BENEFIT

LIFE BENEFIT (3<sup>e</sup> PILIER)

GOBANKING

GUICHET VIRTUEL  
FREE CALL 00 800 800 767 76

## PREFACE

Le temps passe, les situations évoluent, mais pas cette règle, assurément insolite pour une entreprise de crédit et à laquelle notre banque ne saurait toutefois déroger, celle de réserver à la culture un espace dans son Rapport d'activité. Cette année, nous avons choisi de proposer une monographie de l'écrivain, poète et dramaturge italien Alessandro Manzoni. Né à Milan le 7 mars 1785 et mort dans la même ville le 22 mai 1873, Manzoni est une personnalité qui a beaucoup donné à la culture, en quantité mais aussi et surtout en qualité.

Si nous avons choisi cette figure italienne, c'est qu'une partie de sa vie est liée de façon directe et indirecte à la Suisse. En effet, encore tout jeune, il étudie au collège Sant'Antonio de Lugano chez les pères somasques, qui lui transmettent une bonne formation classique et un goût pour la littérature. Autre élément important qui n'a pas manqué d'influencer sa vie, la conversion au catholicisme de sa première épouse calviniste, Henriette Blondel, fille de l'industriel suisse François-Louis Blondel, apparenté à des banquiers genevois. Cette conversion provoquera chez Manzoni de profondes interrogations et déterminera son rapprochement avec l'Église catholique, qu'il avait jusqu'alors dédaignée. Elle suscitera même chez lui une intense ferveur religieuse qui, dès lors, influera considérablement sur sa production littéraire.

Sans Alessandro Manzoni, la langue italienne aurait manqué d'un incomparable artisan, et elle serait plus pauvre. Pensons seulement à toutes ces phrases tirées des Fiancés et souvent reprises dans le parler quotidien, et pas seulement celui des intellectuels. Quelques exemples: «... Je suis un homme du monde, et je sais comment vont les choses»; «On ne peut pas à la fois chanter et porter la croix»; «Don Abbondio n'était pas né avec un cœur de lion», et ainsi de suite. Dans ce roman, Les Fiancés, il y a des passages si intenses que l'on est tenté de les relire plus d'une fois et de les apprendre par cœur pour en goûter toute la beauté, pour apprécier la pureté des descriptions de la nature et des sentiments humains: «Adieu, monts surgissant des eaux, et dressés jusqu'au ciel; cimes inégales, si connues de qui a grandi parmi vous, et non moins gravées dans sa mémoire que l'aspect de ses proches...». Certains passages qui décrivent la peste méritent une mention particulière: «Du seuil d'une des portes descendait, et venait vers le convoi, une femme dont l'aspect montrait une jeunesse avancée, mais non passée [...]. Un ignoble monatto allait lui enlever l'enfant des bras, avec toutefois un respect insolite, et une hésitation involontaire. [...] "Adieu, Cécilia, repose en paix. Ce soir, nous viendrons, nous aussi, pour rester toujours ensemble. Prie pour nous, en attendant, je vais prier pour toi, et pour les autres." Puis elle se retourna vers le monatto: "Vous, lui dit-elle, en repassant ici sur le soir, vous monterez me prendre moi aussi, et pas seulement moi"». C'est là un morceau de prose poétique qui fait monter les larmes aux yeux.

Les œuvres de Manzoni sont toujours actuelles, elles le seront toujours. Elles continuent d'être un exemple d'élégance d'écriture, dans la prose comme dans la poésie.

Je remercie ici, pour sa contribution précieuse, le cardinal Gianfranco Ravasi, responsable culturel du Vatican. Je remercie également les auteurs des autres textes passionnants et lumineux qui constituent cette monographie: madame Barbara Cattaneo et messieurs Emanuele Banfi, Gian Luigi Daccò et Giovanni Orelli.

Lugano, janvier 2014

Le président  
**Piero Melazzini**